

## CONSEIL COMMUNAL

### REUNION DU LUNDI 23 JUIN 2008

L'an deux mil huit, le vingt-trois du mois de juin à 19 H30, en suite d'une convocation régulièrement adressée par le Collège Communal aux Membres du Conseil, sont présents :

M. Jean-Jacques FLAHAUX, Député-Bourgmestre- Président ;  
 MM. DAYE. Mme THIBAUT. MM. VASTERSAEGHER. RENARD. Echevins ;  
 MM. SCHOLLAERT. DE SMET. JEANMART. ROSSAY. LECHENE. FERNANDEZ-CORRALES. MANZINI. Mmes DAVID. DEKORT. M. LIEDS. Mmes SAUVAGE. SMETS. GOREZ. M. BRANCART. Conseillers Communaux.  
 Mme. Véronique MATTON, Présidente du C.P.A.S  
 M. Philippe du BOIS d'ENGHIEN, Secrétaire Communal

Absents en début de séance et excusés : MM. FIEVEZ et CANARD, Echevins  
 Mmes et MM. ROOBAERT. GAILLY. PAUL. PARDONCHE, Conseillers Communaux qui arriveront en cours de séance.

Absents et excusés : M. BAILLEUX et Mme CORBISIER, Conseillers Communaux.

**19 H 30** : mise à l'honneur de sportifs qui se sont distingués durant cette année. Le Conseil Communal reçoit l'équipe B du C.T.T. qui est montée en 2<sup>ème</sup> Provinciale. Elle se présente avec son coach Monsieur Yves Guevar.

A 19 H 52, l'Assemblée aborde, en séance publique, l'examen des points prévus à son ordre du jour :

## SEANCE PUBLIQUE

### 1 FINANCES COMMUNALES

#### A Comptes 2007

Examen et approbation

Monsieur le Président : un aussi bon compte est la conjonction de plusieurs Facteurs :

- une politique de placements intelligente et de nettoyage des crédits de la part de Madame la Receveuse ;
- une auscultation permanente de toutes les dépenses.
- Quelques bonnes nouvelles comme : une bonne rentrée pour l'I.P.P. même si nous n'avons pas encore bénéficié de la revalorisation du fonds des communes.

- Une excellente adaptation des chiffres à la réalité. C'est ainsi que nous avons été particulièrement prudents au moment des deux modifications budgétaires de l'année passée.

Tout cela fait que nous avons un très bon compte malgré le refinancement du C.P.A.S.

Attention, ce n'est pas parce que notre situation n'a jamais été aussi saine qu'il faut faire n'importe quoi.

Cette bonne situation nous permet par contre de réaliser quelques opérations intéressantes comme le fait de pouvoir payer en une fois 4 tranches mensuelles pour le C.P.A.S. qui en a besoin.

Monsieur l'Echevin Canart et Monsieur le Conseiller Gailly entrent en séance.

Madame la Receveuse Communale présente alors, en détail, les comptes 2007 de la Ville.

A l'issue de cette présentation, Madame la Conseillère Pardonche entre en séance.

Monsieur le Conseiller Schollaert : c'est vrai que lorsque l'on a des sous on peut beaucoup !.

Il y a effectivement 5 causes bénéfiques à la situation de notre compte : Une action quotidienne en matière de placements, le changement de personnel au service des Finances, le sérieux dans la gestion du budget ordinaire, des M.B. qui ont été bien préparées et finalement c'est normal puisque vous avez suivi les recettes du passé.

Dans ce compte, il y a de bonnes nouvelles un peu partout comme par exemple l'augmentation des intérêts créditeurs et la forte diminution des intérêts débiteurs.

Je m'interroge toutefois lorsque je constate que les frais de formation du personnel sont restés stables, sur le fait aussi qu'en matière de solidarité mondiale, seul 573 € ont été dépensé sur les 1.000 qui était prévu ou encore que pour les comices agricoles on a payé 124 € alors que 1.200 € avait été prévu.

Y'a-t-il une volonté du Collège de ne rien faire en ces matières ?

Ce n'est pas le cas pour tous les articles car on constate une forte augmentation pour tous ceux qui concerne les activités de Monsieur l'Echevin Daye !.

Monsieur l'Echevin FIEVEZ entre en séance.

Monsieur le Conseiller Schollaert poursuit :

En matière de recettes, il est vrai que vous avez eu beaucoup de petits cadeaux mais surtout une chance incroyable puisque les recettes de l'I.P.P. font un grand bond en avant.

Au niveau des taxes, vous parliez de rage taxatoire, c'est toujours le cas sous votre législature car j'ai compté 36 taxes communales.

Sur ces 36 taxes, 13 ont bien été budgétisées 15 par contre ont rapporté beaucoup moins voire, parfois, rien du tout comme par exemple la taxe sur les raccordements à l'égout ou l'affichage sauvage.

L'inscription de crédits pour ces taxes a donc servi à boucler votre budget !

En ce qui concerne les dépenses extraordinaires, j'ai quelques craintes pour l'avenir, compte tenu de l'ampleur de la dette.

Souvenez-vous qu'en 2006 elle ne représentait que 17 % mais que nous venions, lorsque j'ai commencé à être échevin des finances pour la première fois, de 26 %.

Moyennant toutes ces remarques, nous allons voter ce compte.

Monsieur le Conseiller Manzini : nous rejoignons l'analyse de Monsieur le Conseiller Schollaert.

Madame la Receveuse Communale répond alors à quelques questions techniques posées par Madame la Conseillère David.

Monsieur le Président : en ce qui concerne la solidarité mondiale : je voudrais vous signaler qu'on est entrain actuellement d'étudier un projet de jumelage avec un pays d'Afrique.

En ce qui concerne les comices agricoles : il s'agit sans doute d'une facture qui arrivera en retard.

En ce qui concerne les dépenses culturelles : c'est vrai que d'une année sur l'autre, elles varient. On a parfois une année avec des achats d'œuvres d'art parfois cela ne se présente pas.

Enfin, au niveau des taxes : je ne vous rejoins pas, si il y a bien un domaine où j'essaie que les chiffres du budget collent à la réalité du compte, c'est en matière de taxes. Je fais immédiatement adapté les chiffres à la réalité des perceptions.

Pour ce qui concerne la majoration de la dette : nous sommes conscients du

problème c'est pour cela qu'à partir de 2009, on créera un fonds de réserve pour éviter le syndrome de l'effolement de la dette.

On passe alors au vote et les comptes de l'exercice 2007 sont approuvés à l'unanimité des Membres présents.

Monsieur le Président se réjouit de ce consensus.

## B Budget de l'exercice 2008 - Modifications budgétaires n° 1

### Approbation

Monsieur le Président présente alors en détail les chiffres des modifications budgétaires ordinaire et extraordinaire de cet exercice 2008.

Monsieur le Conseiller Schollaert : au niveau du service ordinaire, on peut dire que nous avons là l'abondance dans la sévérité et la rigueur. Beaucoup d'articles ont été modifiés mais cela reste une bonne modification budgétaire car le budget est effectivement surveillé de près.

Quelques remarques à cet égard :

- au niveau des énergies : c'est vrai que les frais de carburant ont été bien maîtrisés ;
- Au niveau de la taxe nettoyage : c'est parfait ;
- Au niveau de l'Administration Générale : il y a effectivement une augmentation au total ;
- Au niveau des frais de représentation des mandataires : ils passent de 500 à 1000 €. Pourquoi ?
- A contrario pour la fête d'Internet : on est passé de 600 à 0 !
- Pour les frais de représentation en général : ils passent de 2.100 à 3.600 €. Pourquoi ?
- Les frais de représentation en voirie : augmentent aussi de façon exponentielle.

(Monsieur le Président : à cet égard, je vous rassure tout de suite il ne s'agit pas de frais de représentation pour les échevins mais tout simplement du coût d'entretien des fontaines d'eau).

- Au niveau de l'I.D.E.A : pourquoi ne pas avoir prévu la quote-part que nous devons payer pour des travaux à l'extraordinaire ?
- (Monsieur le Président : je vous réponds là aussi tout de suite car il s'agit d'une cotisation qui malheureusement revient tous les ans).  
  
Enfin, à la Bibliothèque : un crédit a été fortement majoré c'est pour la location et l'entretien de mobilier de bureau. De quoi s'agit-il ?
- (Monsieur le Président : du contrat d'entretien pour le copieur Ricoh).

Monsieur le Conseiller Schollaert : à l'extraordinaire : vous avez des crédits beaucoup trop importants : vous allez vers les difficultés.  
D'une manière générale, c'est vrai vous avez un très bon compte mais depuis 12 mois tout coûte de plus en plus cher pour nos concitoyens. Il faudrait donc que vous pensiez à diminuer les taxes qui les frappent durement comme par exemple l'I.P.P.  
Vous devriez faire un geste à cet égard par exemple passé de 8,5 à 8,4...

Madame la Conseillère David : qu'en est-il du bilan du fonctionnement du nettoyage dans les bâtiments scolaires ?

Monsieur le Président : le système a été mis en place en septembre 2007. Après un an de fonctionnement, Madame l'Echevine Thibaut fera un bilan au Collège.  
Il sera ensuite présenté au Conseil Communal.

Monsieur le Conseiller Manzini : je rejoins également les remarques de Denis.  
Je voudrais simplement demander ce qu'il en est au niveau de la prime pour les couches lavables et pour les compostières.

En ce qui concerne cette dernière, elle passe de 3.000 à 8.000 €. Le montant est-il modifié ?

Monsieur le Président : non, c'est pour répondre aux demandes. Nous verrons en 2009.  
C'est vrai que nous pourrions aller plus loin, nous pensons ainsi aux panneaux photos voltaïques.

Monsieur le Conseiller Manzini : ne pourrait-on pas imaginer de les imposer dans les prescriptions des permis de bâtir pour les nouvelles constructions ?

Monsieur le Président : cela vient effectivement d'être imposé par une commune allemande.

Mais par prudence, nous vérifierons auprès de la Région Wallonne pour voir si cela est possible réglementairement.

Pour répondre à Monsieur le Conseiller Schollaert :

- au niveau de la fête Internet : elle se fait au printemps. Cette année-ci, cela n'a pas été possible. Nous avons par contre créés un cyber espace à l'école de Steenkerque.
- En ce qui concerne les frais de mobilité : les factures sont payées. Nous adaptons notre budget à la réalité.
- En ce qui concerne les frais de représentation : c'est vrai qu'ils ont augmenté mais vous avez oublié de dire que tous les frais de déplacement des échevins ont été remis à zéro !.
- En ce qui concerne le Centre Culturel Baudouin V : au prochain Conseil, nous vous proposerons une forme de concession pour la partie privée. Il fallait sortir ce dossier de l'ombre.
- Enfin, pour ce qui concerne l'I.P.P. : je rappelle que c'est vous qui avez majoré le taux. En la matière, il faut être particulièrement prudent.

Je viens par exemple de lire dans le cri que toutes les communes « riches » du Brabant Wallon ont augmenté les 2 grandes taxes !

On passe alors au vote et les modifications budgétaires sont adoptées comme suit :

Accord des Conseillers M.R. et P.S. ; abstention des Conseillers I.C. ; abstention du Conseiller Ecolo pour ce qui concerne la modification budgétaire ordinaire et non de ce dernier pour ce qui concerne la modification budgétaire extraordinaire.

## C Impositions communales

Taxe sur les pylônes de diffusion pour G.S.M.

Abrogation

Monsieur le Président : depuis plusieurs années, systématiquement cette taxe est cassée par la jurisprudence.

Fort logiquement, Madame la Releveuse Communale nous propose de l'abandonner.

Monsieur le Conseiller Manzini : il y a quelques jours dans la presse est parue une étude alarmante sur la nocivité du G.S.M. et des antennes.

Il faut donner un signal aux opérateurs.

Suspendons simplement cette taxe.

Ne l'abrogeons pas.

Monsieur le Président : je suis d'accord pour donner des signaux forts en la matière.

Je suis d'accord aussi pour qu'on dise que nous sommes impatients que la Région Wallonne nous permette de mettre en œuvre la redevance sur les antennes G.S.M. et qu'en outre notre avis soit dorénavant systématiquement demandé avant que le permis d'urbanisme ne soit accordé pour les nouvelles installations.

Par contre, face à la jurisprudence actuelle, cela ne sert à rien de maintenir la taxe.

Monsieur le Conseiller Manzini : d'accord pour abroger la taxe cette année.

A condition, que nous continuions à nous battre pour que les antennes G.S.M. puissent un jour être taxées.

Et l'Assemblée d'adopter la résolution suivante :

Cf délibé

## D Souscription de parts sociales

Dossier égouttage et voirie Rues de la Station, de France et des Etats-Unis  
Subvention S.P.G.E. - Souscription de parts bénéficiaires sans droit de vote dans le capital de l'I.D.E.A.

Vote

Cf délibé

- E Prime à l'achat de couches lavables  
 Modalités pratiques d'octroi  
 Décision  
 Monsieur le Conseiller De Smet : je propose que l'on rajoute à la liste des bénéficiaires, les parents d'accueil.  
 Et l'Assemblée unanime d'approuver cette proposition.

Cf délibé

- F Emprunts communaux  
 Plan Communal de Mobilité - Financement par subvention et emprunt global  
 - Approbation

cf délibé

Monsieur le Conseiller De Smet retenu par d'autres obligations quitte la salle aux délibérations.

## 2 C P A S

- A Comptes de l'exercice 2007  
 Examen et approbation  
 Madame Véronique MATTON, Présidente du C.P.A.S., présente alors le compte de l'exercice 2007 du Centre.

Madame la Conseillère David : ce compte incite à la prudence : moins 429.000 € à l'exercice propre c'est inquiétant.  
 Et encore, c'est grâce au bonus de 2006 que nous n'aurons plus.  
 Même si on maîtrise les dépenses, elles sont malgré tout majorées de 4,5 %.  
 Les recettes stagnent quant à elles à plus 1 %.

Autre sujet d'inquiétude : la crèche coûte de plus en plus chère.  
 Qu'en sera-t-il lorsque nous aurons en plus 2 nouvelles maisons communales d'accueil et de l'enfance.

Pouvez-vous me dire ce qui explique l'augmentation de fonctionnement à la Maison de Repos ?

Madame la Présidente du C.P.A.S. : les charges de l'emprunt.

On passe alors au vote et l'Assemblée adopte la résolution suivante :

Cf délibé



- B Budget de l'exercice 2008 -  
Les modifications budgétaires en question sont également présentées par Madame Véronique Matton, Présidente du C.P.A.S.

Madame la Conseillère David : à l'ordinaire, il s'agit surtout d'une correction comptable.

Il est vrai que cette modification budgétaire était prévisible comme par exemple les 2% d'index complémentaire.

Nous saluons le réengagement d'une assistante sociale à mi-temps pour l'énergie.  
En ces temps difficile, c'est une bonne chose.

Autre bonne chose nous l'avons déjà dit l'ouverture des deux nouvelles maisons communales de l'accueil et de l'enfance.

Il reste qu'il manque au niveau du C.P.A.S. un peu de dynamique sociale. Je pense par exemple au fait que les secours loyers n'ont pas été augmentés ou qu'il n'y a pas de budget non plus consacré à la réinsertion sociale.

Au niveau de l'extraordinaire, il s'agit essentiellement des chiffres concernant la phase II du reconditionnement de la Maison de Repos.

Et l'Assemblée d'adopter la résolution suivante :

Cf délibé

### 3 FABRIQUES D'EGLISE

- A Fabrique d'Eglise St Géry à Braine-le-Comte  
- Compte de l'exercice 2007 - Avis à émettre

cf délibé

- Budget de l'exercice 2008 - Modification budgétaire n° 1  
Avis à émettre

Cf délibé

- B Fabrique d'Eglise St Nicolas à Henripont  
Travaux d'installation d'un vitrage de protection devant 5 vitraux et d'un châssis double vitrage et d'un châssis double vitrage à la Sacristie de l'Eglise d'Henripont  
Délibération du Conseil de Fabrique du 23 avril  
Avis à émettre

Cf délibé

- C Eglise Protestante Unie de Belgique  
Paroisse d'Ecaussinnes - Braine  
Travaux de rejointoiement de la maçonnerie du presbytère à Ecaussinnes  
Quote-part à charge de Braine-le-Comte  
Délibération du Conseil d'Administration du 22 janvier 2008  
Avis à émettre

Cf délibé

#### 4 **REGLEMENTS ET ORDONNANCES DE POLICE**

##### A **CIRCULATION ROUTIERE**

Création d'un sens de circulation au domaine du Champ de la Lune.

Décision

Madame la Conseillère Roobaert : d'accord, mais il me semble qu'il faudrait prendre cette mesure à l'essai. Dans 6 mois, nous verrons si cela fonctionne bien.

Et l'Assemblée de marquer son accord sur cette proposition.

##### B Règlement général de police

###### a) Interdiction du « mosquito » - Décision

Cf délibé

L'urgence est alors déclarée à l'unanimité des Membres présents pour délibérer sur l'objet suivant qui ne figurait pas à l'ordre du jour de la présente réunion :

Interdiction des poketbikes

Cf délibé

#### 5 **INVESTISSEMENTS**

##### A Travaux d'entretien de voiries

Exercice 2008

Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché.

Cf délibé

- B Travaux d'aménagement du 1<sup>er</sup> étage de la Maison des Jeunes (plan de prévention de proximité 2007)  
Décision de principe et choix du mode de passation du marché.  
Approbation  
  
Cf délibé
- C Travaux d'entretien aux trottoirs de la Ville - Exercice 2008  
Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché.  
  
Cf délibé
- D Désignation d'un auteur de projet pour les travaux d'aménagement du bâtiment du Centre Culturel Baudouin V en vue d'y installer une brasserie au rez-de-chaussée et des bureaux aux étages.  
Décision de principe et choix du mode de passation du marché.  
  
Cf délibé
- E Création d'une piscine communale au parc du Champ de la Lune  
- Conception, construction et exploitation d'une piscine à vocation sportive et ludique.  
Approbation des conditions et choix du mode de passation du marché  
  
Le Conseil Communal reçoit alors 2 experts de l'I.D.E.A Madame Descamp et Monsieur Dessily venus leur présenter les clauses administratives et techniques du cahier spécial des charges pour la piscine communale.  
  
Monsieur le Conseiller Schollaert : dans le cahier spécial des charges, est-il évoqué le nombre de personnel nécessaire ?  
  
Madame Descamp : cela dépendra du projet qui sera finalement retenu.  
  
Monsieur le Conseiller Schollaert : pourra-t-il y avoir un jour un toboggan ?

Madame Descamp : c'est un cahier spécial des charges d'objectifs : cela dépendra donc aussi du projet.

Monsieur le Conseiller Schollaert : il faudrait aussi que les carrelages de la piscine puissent être suffisamment costauds pour permettre à nos pompiers de s'entraîner à faire de la plongée.

Monsieur le Conseiller Manzini : avez-vous pensé à l'utilisation de la toiture pour y mettre des panneaux solaires ?

Monsieur Dessily : c'est même une de nos préoccupations essentielles. Vous aurez ainsi plus de 800 m<sup>2</sup> de panneaux photo voltaïques qui permettront de faire une économie de 100 Kw

Monsieur le Conseiller Jeanmart : avez-vous finalement retenu la possibilité d'avoir un accès par l'immeuble Tassignon ?

Monsieur l'Echevin Daye : non, car nous préférons réserver le site aux modes de déplacement « doux ».

Monsieur le Conseiller Jeanmart : avez-vous prévu le cas de la faillite éventuelle de l'entreprise ?

Madame Descamp : oui, il y a des pénalités prévues et nous avons été particulièrement attentifs à cette problématique.  
Et l'Assemblée d'adopter la résolution suivante :

Cf délibé

- Mandat de services complémentaires à donner à l'Intercommunale I.D.E.A (surveillance des travaux, coordination en matière de chantiers temporaires et mobiles pour la phase projet et chantiers, établissement des plans d'emprises, bornages et négociations).

Décisions.

Cf délibé

L'urgence est alors déclarée à l'unanimité des Membres présents pour délibérer sur l'objet suivant qui ne figurait pas à l'ordre du jour de la présente séance :

- F Acquisition de matériel informatique (6 P.C. dont 3 portables) pour les services administratifs - Décision de principe , approbation des conditions et choix du mode de passation du marché.

Cf délibé

## 6 ACQUISITIONS

- A Marchés de fournitures conclus par le M.E.T.  
Convention à passer avec le Ministère de la Région Wallonne

Décision

Monsieur le Conseiller Schollaert : si nous passons ce genre de convention, nous risquons de perdre notre autonomie .

Monsieur le Président : non, il s'agit simplement de pouvoir bénéficier d'un marché plus intéressant puisque « plus gros ».

Nous nous greffons sur le marché du M.E.T. sans être contraints par ce dernier.

Et l'Assemblée d'adopter la résolution suivante :

Les Conseillers M.R - P.S. et Ecolo ayant voté pour les I.C. Contre

Cf délibé

- B Acquisition et placement d'un pavillon pour la jeunesse à Hennuyères  
Décision de principe, approbation des conditions et choix du mode de passation du marché.  
Monsieur le Conseiller Jeanmart : je me réjouis d'une solution positive pour nos scouts.  
Attention toutefois au risque de gaz en cas d'incendie. Les matières plastiques sont dangereuses.

Monsieur l'Echevin Daye : le pavillon est conforme aux normes de résistance au feu.

Monsieur le Conseiller Jeanmart : avez-vous prévu des panneaux photos voltaïques ? Il faudrait aussi imaginer une variante avec des volets pour protéger le bâtiment.

Enfin, il faut absolument proscrire une toiture métallique.

Cela fait un boucan insupportable.

Il me reste à vous dire que je pense que dans la convention à conclure avec les scouts, il faut se souvenir de ce qui a été fait à l'époque pour les autres scouts d'Hennuyères.

Il reste que c'est une bonne idée que de vouloir régler ce problème et si le pavillon est conforme aux normes, nous voterons pour.

Et l'Assemblée d'adopter la résolution suivante :

Cf délibé

- 7 RURALITE**  
LANCEMENT D'UNE OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL (P.C.D.R.)  
Décision.

Cf délibé

- 8 LOGEMENT**  
Ancrage communal : programme communal du logement 2009-2010  
Approbation

Cf délibé

- 9 CONSEIL CONSULTATIF DES SENIORS**  
Statuts - Approbation

Cf délibé

- 10 ENSEIGNEMENT COMMUNAL**  
Application du décret du 2 février 2007 fixant le statut des directeurs  
Lettres de mission pour les directeurs de l'enseignement communal brainois  
adoptées par la Commission paritaire locale de Braine-le-Comte ce 5 juin  
2008.  
Approbation

Cf délibé

**11 ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES****A** Sedilec - Seditel - Sedifin

Assemblées générales du 27 juin 2008 - Ordre du jour - Approbation

Cf délibé

**B** IGRETEC - I.G.H. - I.E.H. - I.H.F.

Assemblées générales du 27 juin 2008- Ordre du jour - Approbation

Cf délibé

**C** I.D.E.A.

Assemblées générales du 25 juin 2008 - Ordre du jour - Approbation

Cf délibé

**12 SEANCE DU 26 mai 2008**

Procès-verbal - Approbation.

Sa rédaction ne donnant lieu à aucune observation, le procès-verbal précité est adopté.

**13 INTERPELLATIONS DE CONSEILLERS COMMUNAUX**

Le Collège Communal répond alors aux interpellations :

**A** du 20 juin 2008 de la Conseillère Pardonche au sujet :

- du respect des règles de stationnement au carrefour rue Neuve, rue d'Ecaussinnes.

**B** du 22 juin 2008 de la Conseillère Gorez, au sujet :

- du tract du parti Ecolo « souriez vous êtes filmés »

**C** du 22 juin des Conseillers Manzini et Corbisier, au sujet :

- de la pollution au P.C.B. à Hennuyères, suivi traditionnel
- du parcours vital
- du coût du rallye de Braine-le-Comte
- de la présence d'un poids lourds sur un accotement au chemin de Naast

- D du 23 juin de la Conseillère Dekort, au sujet :
- également du tract du parti Ecolo à propos des caméras de surveillance
  - du comportement d'un agent du service des Travaux
  - du passage pour piétons au carrefour chaussée d'Ecaussinnes et rue de l'Entente.
- E du 23 juin 2008 du Conseiller De Smet, relatif à :
- la présence d'un brainois à Pékin pour porter la flamme olympique.

Le huis clos est alors prononcé pour la suite de l'examen des points prévus à l'ordre du jour :

#### 14 INFORMATIONS

### HUIS CLOS

#### 15 SERVICE INCENDIE - PERSONNEL

Promotion au grade de sergent  
Décision.

Cf délibé

#### 16 ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL - PERSONNEL

- A Implantation d'Henripont  
Notification d'un congé de maladie d'une institutrice primaire.  
Désignation à titre intérimaire d'une remplaçante. Décision  
(Anne-Pierre Lenelle > Julie Hendrikx)

cf délibé

- B Démission d'une maîtresse spéciale de morale  
Délia Poletto

Cf délibé



- C     Implantation d'Hennuyères  
Octroi d'une interruption de carrière complète à une institutrice  
maternelle. Décision ( Coralie Borremans)
- cf délibé
- D     Octroi d'une disponibilité pour convenance personnelle à une institutrice  
maternelle. Décision (Muriel Salmon)
- cf délibé
- 17    ECOLE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE - PERSONNEL**
- A     Nomination par extension d'attribution d'un chargé de cours de  
restauration gastronomie. Décision.  
(Jean-François Dewasmes)
- cf délibé
- B     Octroi d'une disponibilité pour convenances personnelles à un professeur  
d'allemand. Décision  
(Nathalie Wynants)
- cf délibé
- C     Octroi d'une disponibilité à temps partiel pour convenance personnelle  
précédant la pension de retraite à un professeur d'anglais et d'italien.  
Décision.  
(Didier Brancart)
- cf délibé
- 18    INSTITUT TECHNIQUE COMMUNAL MIXTE. PERSONNEL**
- A     Démission d'un professeur  
(Maria Favaro)
- cf délibé

- B Octroi d'une disponibilité pour convenance personnelle précédant la pension de retraite. (Maria Favaro).

Délibé

- 19 **PERSONNEL COMMUNAL -**  
Réserves de recrutement - Prolongation - Décision.

Délibé

- 20 **COMMISSION COMMUNALE DE L'ENVIRONNEMENT**  
Remplacement d'un membre de la liste Braine (Francis Vanderschueren à la place de Sylvie Vangerven).  
Le Conseil Communal acte le remplacement d'un Membre de la liste Braine Francis Vanderschueren à la place de Sylvie Vangerven.

Remplacement d'un membre de la liste P.S. (Jean-Pierre Delcorde à la place de Fabienne Bailand).

Le Conseil Communal acte le remplacement d'un Membre de la liste P.S. Jean-Pierre Delcorde à la place de Fabienne Bailand.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1 H 20.

DONT PROCES-VERBAL

PAR LE CONSEIL

Le Secrétaire Communal,

Le Député-Bourgmestre,

Philippe du BOIS d'ENGHIEN

Jean-Jacques FLAHAUX